



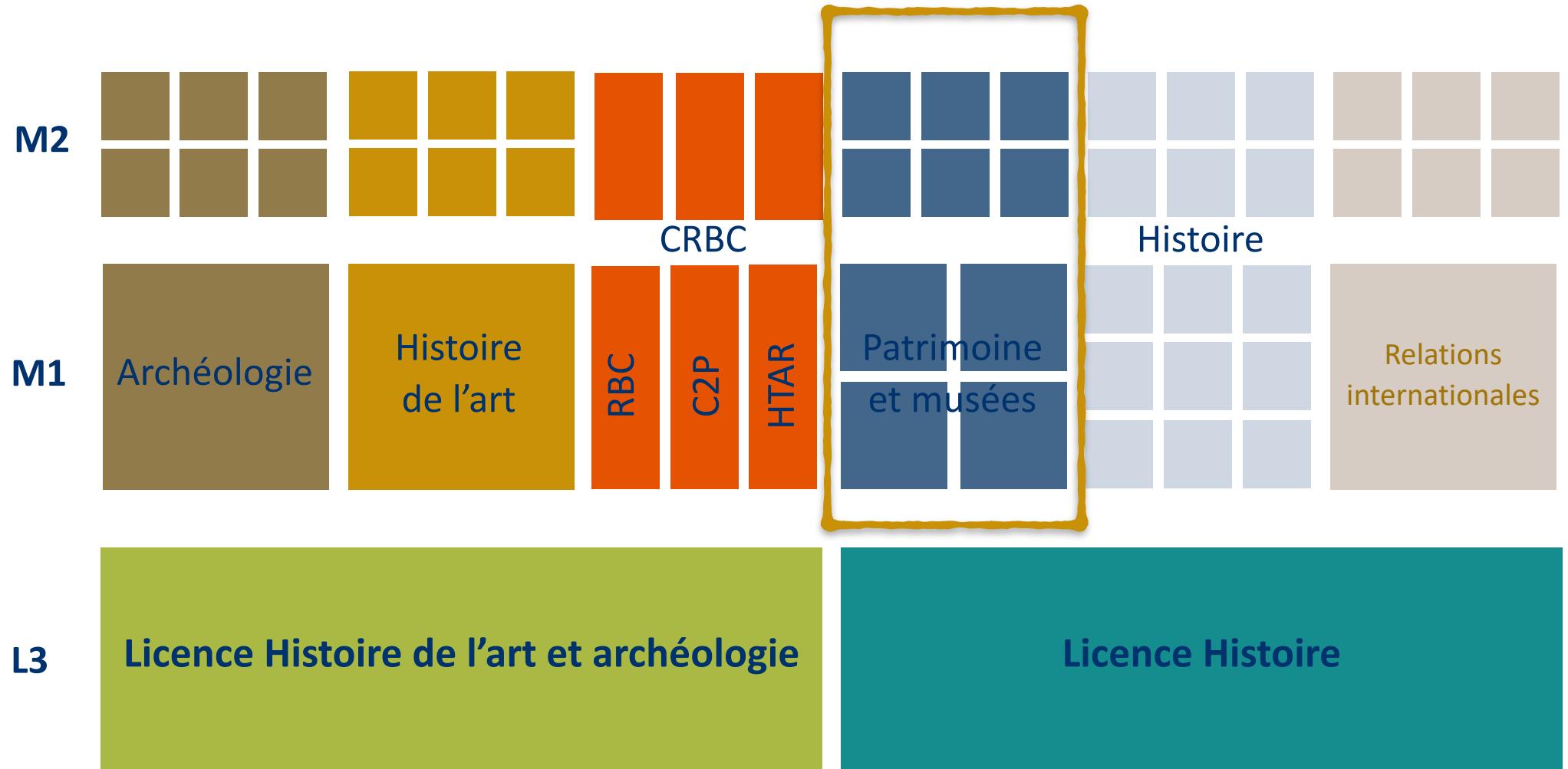
MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES



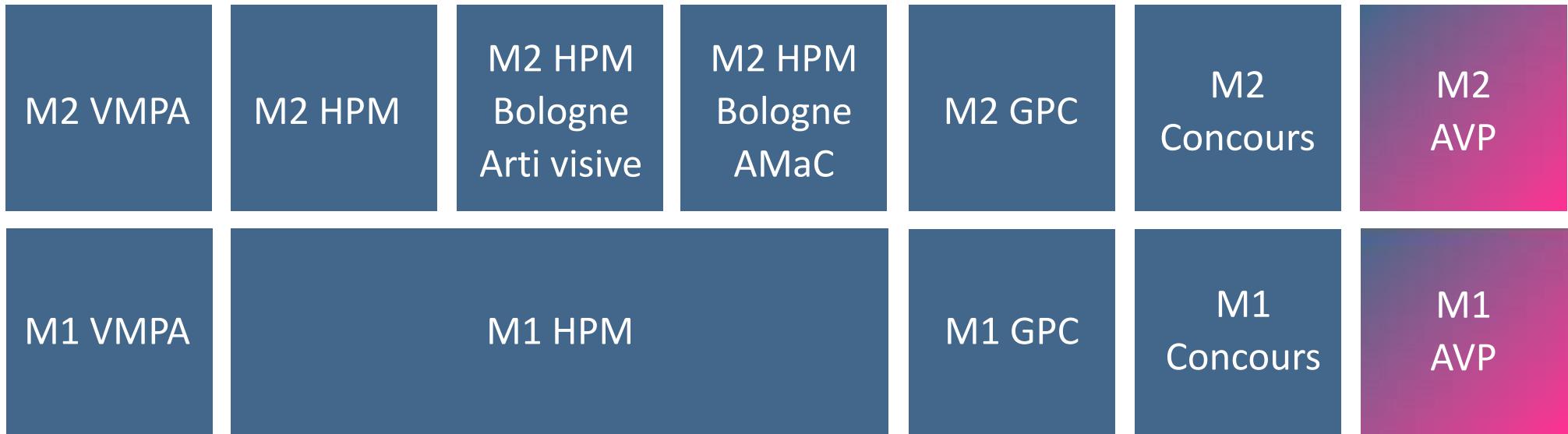
2 février 2026

Architecture de l'offre de formation

Le master P&M est « tubularisé » depuis la rentrée 2025



Architecture de la mention Patrimoine et Musées



5 parcours principaux :

- VMPA : Valorisation et médiation du patrimoine archéologique
- HPM : Histoire du patrimoine et des musées (+ 2 doubles parcours à Bologne en M2)
- GPC : Gestion du patrimoine culturel
- Concours : Préparation aux concours du patrimoine - Spécialités « musées », « monuments historiques », « archéologie » (en partenariat avec l'université Paris Nanterre) et « archives »
- AVP : Architecture, Ville, Paysage (parcours commun avec la mention Histoire de l'art)

+ Possibilité de mobilité internationale en M1 (M2 aussi en HPM et AVP)

Le master Patrimoine et musées est une formation à la recherche et par la recherche sur les thèmes suivants:

- les institutions et les arts
- l'histoire des musées et du patrimoine
- l'histoire des politiques culturelles

Outre la recherche fondamentale, elle vise à une insertion professionnelle des diplômés dans le domaine de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes, archéologique, historique, artistique.

Depuis son ouverture à la rentrée 2016, il a connu un succès important avec désormais près de 1 700 candidatures reçues chaque année du monde entier.

À la rentrée 2026, 97 places seront ouvertes sur MonMaster, permettant un accès à l'un des parcours de M1 : AVP (11), HPM (16), Concours (23), VMPA (23), GPC (24)

PATRIMOINE ET MUSÉES

- seule mention commune aux UFR 03 (Histoire de l'art et archéologie) et 09 (Histoire)
- 5 parcours de M1, 7 parcours de M2
- des séminaires spécifiques de méthodologie
- un large choix de spécialités : de la Préhistoire à l'époque contemporaine

La mention Patrimoine et musées offre des séminaires spécifiques de méthodologie :

- Patrimoine et histoire de l'art (S1 et S2)
- Histoire et gestion du patrimoine culturel (S1 et S2)
- Conservation préventive (S1) et Collections patrimoniales (S1)
- Musées et muséographie (S2) et Actualités du patrimoine (S2)
- Enjeux historiques du patrimoine cinématographique (S2) et du patrimoine architectural et paysager (S2)
- Droit de la culture (S1) et Propriété littéraire et artistique (S2)
- Organisation de la recherche archéologique (S2)
- Una Europa module in Cultural Heritage (du S1 au S4)

PATRIMOINE ET MUSÉES

La mention permet de poursuivre une spécialisation :

- dans toutes les spécialités des UFR 03 et 09 : tous les séminaires chrono-culturels, de la Préhistoire à la période contemporaine, en Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, sont accessibles
 - poursuite de la spécialisation chrono-culturelle entamée en L3
 - les étudiants issus de la double licence Histoire / HAA peuvent poursuivre dans les deux domaines (avec une perspective patrimoniale)
- en Droit :
 - les étudiants issus de la double licence Droit / HAA peuvent poursuivre leurs études juridiques (avec une perspective patrimoniale)

Le M1 : 5 parcours, des principes communs

- Une recherche personnelle
- Des séminaires
- Une expérience en milieu professionnel

Le M1 : 5 parcours, des principes communs

- **Une recherche personnelle**

Choix d'une période (de la préhistoire à nos jours), d'un enseignant-référent, d'un sujet, de sources et d'une méthode.

Travail de dépouillement des sources et de lectures, puis rédaction d'un mémoire (60 à 80 pages).

- **Des séminaires**

- **Une expérience en milieu professionnel**

Le M1 : 5 parcours, des principes communs

- **Une recherche personnelle**

Choix d'une période (de la préhistoire à nos jours), d'un enseignant-référent, d'un sujet, de sources et d'une méthode.

Travail de dépouillement des sources et de lectures, puis rédaction d'un mémoire (50 à 80 pages).

- **Des séminaires**

En petit groupe, séances hebdomadaires de travail autour d'une thématique spécialisées, avec des invités, des sorties.

Choix de séminaires de méthodologie du patrimoine et de 2 séminaires de « spécialité »

- **Une expérience en milieu professionnel**

Expérience en milieu professionnel en M1

- de 175 heures (5 semaines), sous la forme d'un stage ou d'une expérience en laboratoire, réalisée entre l'année de L3 et l'année de M1 ou, à défaut, au cours de l'année de M1 et sera validée au cours du second semestre par la remise d'un rapport
- Possibilité de valider une expérience professionnelle effectuée précédemment dans le secteur culturel, à condition que celle-ci ait été effectuée après le 1^{er} janvier 2026 et n'ait pas déjà été validée dans le cadre d'un cursus de Licence 3.

Cas particuliers : Les étudiants salariés sur l'année universitaire (de septembre à juin), sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de la moitié de l'expérience professionnelle. Les étudiants disposant d'un emploi salarié relevant du domaine culturel, sont dispensés de sa totalité sur présentation d'un justificatif ; ils remettront néanmoins un rapport équivalent, portant sur leur activité professionnelle

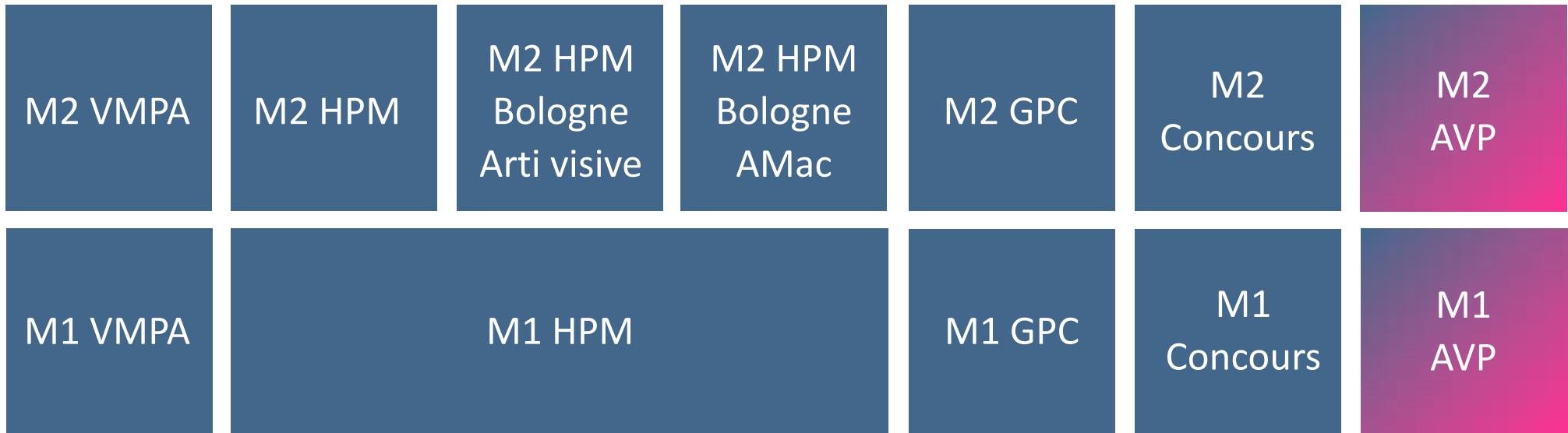
Débouchés professionnels

- Dans le **secteur public** : État, collectivités territoriales, institutions culturelles
- Dans le **secteur privé** : entreprises, associations, fondations

Domaines et métiers (selon parcours de M2) :

- Chef (ou assistant chef) de projet patrimonial
- Conservateur du patrimoine (INP), attaché de conservation ou assistant de conservation
- Chargés de collections, chargés d'expositions
- Responsable de programmation culturelle, chargé de communication
- Consultant en ingénierie culturelle
- Médiateurs culturels, animateur culturel, médiateur du patrimoine archéologique
- Accueil des publics, régie des œuvres
- Cadre chargé du mécénat, des archives, des expositions dans des entreprises ou musées
- Enseignant / chercheur : Université, CNRS, École d'architecture (France et étranger)

Un parcours « tubulaire » M1-M2



- passage automatique (sous réserve de réussite du M1) dans le parcours de M2 correspondant
- pas de réorientation entre M1 et M2 vers une autre parcours, mais une possible candidature « externe » dans un autre parcours de M1 - 55 places supplémentaires ouvertes dans les parcours de M2

Parcours HPM – M1-M2

S1 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (3 séminaires au choix, dont au moins un cours de Droit) (18 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en HAA et/ou Histoire) (10 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)

S2 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (2 séminaires au choix) (6 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en HAA et/ou Histoire) (4 ECTS)
- UE 3 - Expérience en milieu professionnel (4 ECTS)
- UE 4 - Langue vivante (2 ECTS)
- UE 5 - Mémoire de recherche (14 ECTS)

S3 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (2 séminaires au choix) (18 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (1 séminaire au choix en HAA et/ou Histoire) (10 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)

S4 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (2 séminaires au choix) (4 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (1 séminaire au choix en HAA et/ou Histoire) (2 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)
- UE 4 - Mémoire de recherche (22 ECTS)

Deux doubles diplômes sélectifs HPM en M2



ALMA MATER STUDIORUM
UNIVERSITÀ DI BOLOGNA

- Laurea Magistrale in Arti Visive, parcours SMART (Storia e Metodi dell'Arte) — parcours en italien
- Laurea Magistrale in Arti Visive, parcours AMaC (Arts, Museology and Curatorship) — parcours en français et anglais

Le S3 (septembre-décembre du M2) a lieu à Bologne

Les deux doubles diplômes Paris 1–UniBo en bref

Deux parcours de formation intégré qui prévoit l'échange des étudiants participants pendant un semestre (S1 du M2). Au terme de ces parcours chacune des deux universités délivrera un diplôme de deuxième cycle :

- Paris 1, Master « Patrimoine et Musées » (120 ECTS)

et

- Alma Mater Studiorum-Université de Bologne, Laurea Magistrale« Arti Visive » (120 ECTS)

Parcours SMART (en italien) ou **Parcours AMaC** (en anglais et français)

Le nombre maximum d'étudiants pouvant participer aux programmes de double diplôme est fixé à 2 pour SMART et à 5 pour AMaC pour chaque année universitaire pour chaque université.

- La formation privilégié des approches comparatives au niveau international dans le secteur du patrimoine, notamment dans le mémoire final, et elle accorde une attention particulière au parcours intellectuel de chacun des étudiants.
- La soutenance du mémoire aura lieu dans l'université d'origine de l'étudiant

Parcours VMPA – M1-M2

S1 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (3 séminaires au choix, dont au moins un cours de Droit) (18 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en Archéologie) (10 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)

S2 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (2 séminaires, dont 1 au choix) (6 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en Archéologie) (4 ECTS)
- UE 3 - Expérience en milieu professionnel (4 ECTS)
- UE 4 - Langue vivante (2 ECTS)
- UE 5 - Mémoire de recherche (14 ECTS)

S3 :

- UE 1 - Méthodologie archéologique et patrimoine (6 cours obligatoires) (18 ECTS)
- UE 2 - Séminaires de parcours (5 cours obligatoires) (10 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)

S4 :

- UE 1 - Stage avec mémoire professionnel (30 ECTS)

Possibilité de s'inscrire en formation en alternance en M2
(avec quelques cours supplémentaires en ligne en S4)

M2 Valorisation et médiation du patrimoine archéologique

- **Objectif** : Former des archéologues spécialisés dans la transmission des savoirs
- 1 semestre de cours / 1 semestre de stages
- Formation aux pratiques de la médiation, à la gestion de projet, aux enjeux socio-économiques, à l'éthique, au droit du Patrimoine, à l'informatique et au numérique etc.



Journées Nationales de l'archéologie 2017

Débouchés : postes de médiateur en archéologie au sein de collectivités territoriales, de musées, d'établissements publics et d'opérateurs d'archéologie préventive (INRAP, ONF) ou dans le milieu associatif.

Parcours GPC – M1-M2

S1 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (3 séminaires au choix, dont au moins un cours de Droit) (18 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en HAA et/ou Histoire) (10 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (2 ECTS)

S2 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes du patrimoine (2 séminaires au choix) (6 ECTS)
- UE 2 - Spécialité (2 séminaires au choix en HAA et/ou Histoire) (4 ECTS)
- UE 3 - Expérience en milieu professionnel (4 ECTS)
- UE 4 - Langue vivante (2 ECTS)
- UE 5 - Mémoire de recherche (14 ECTS)

S3 :

- UE 1 - Savoirs fondamentaux (5 cours obligatoires) (18 ECTS)
- UE 2 - Compétences spécialisées (4 cours obligatoires) (7 ECTS)
- UE 3 - Savoir-faire pratiques (dont 1 LV1) (5 ECTS)

S4 :

- UE 1 - Expérience en milieu professionnel et mémoire de stage (30 ECTS)

M2 « Gestion du patrimoine culturel »

Dans une première partie de l'année (de la rentrée universitaire à la fin mars), les étudiants suivent obligatoirement des formations théoriques et pratiques (trois jours par semaine) et réalisent un stage hebdomadaire en milieu professionnel (deux jours par semaine).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- Gestion de projets culturels
- Droit du patrimoine
- Politiques culturelles des collectivités territoriales
- Nouvelles réalités et interaction homme/machine dans les sciences du patrimoine
- Management des organisations culturelles
- Maîtrise d'œuvre et scénographie (audiovisuel, archives orales, montage d'exposition temporaire)
- Informatique et outils numériques
- Ingénierie culturelle
- Communication, marketing et médiation
- Anglais

Dans une deuxième partie de l'année (dès début avril) les étudiants effectuent un stage de six mois à temps plein, en responsabilité, dans une institution ou une entreprise. Ce stage, encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, est validé par un mémoire qui donne lieu à soutenance en octobre.

Parcours Concours — M1-M2

S1 :

- UE 1 - Droit du patrimoine (4 ECTS)
- UE 2 - Méthodologie des concours (4 ECTS)
- UE 3 - Spécialité (18 ECTS) :
 - Archéologie, musées, monuments historiques : 1 cours de méthodes au choix + 2 séminaires au choix en HAA ou Histoire
 - Archives : 3 cours de paléographie obligatoires + un cours de latin ou de français médiéval + un séminaire de recherche
- UE 4 - Langues vivantes et anciennes : 2 cours (4 ECTS)

S2 :

- UE 1 - Spécialité (12 ECTS) :
 - Archéologie, musées, monuments historiques : 1 cours de méthodes au choix + 2 séminaires au choix en HAA ou Histoire
 - Archives : 3 cours de paléographie obligatoires + un cours de latin ou de français médiéval + un séminaire de recherche
- UE 2 - Expérience en milieu professionnel (4 ECTS)
- UE 3 - Langues vivantes et anciennes : 2 cours (4 ECTS)
- UE 4 - Mémoire de recherche (10 ECTS)

Parcours Concours — M1-M2

S3 :

- UE 1 - Culture disciplinaire et générale (16 ECTS) :
 - Archéologie, musées, monuments historiques : 2 cours de méthodes + un séminaire au choix en HAA ou Histoire
 - Archives : 3 cours obligatoires en archives + un cours au choix
- UE 2 - Institutions (4 ECTS)
- UE 3 - Entrainement aux épreuves des concours (6 ECTS)
- UE 4 - Langues vivantes et anciennes : 2 cours (4 ECTS)

S4 :

- UE 1 - Culture disciplinaire et générale (8 ECTS) :
 - Archéologie, musées, monuments historiques : 1 cours de méthode + 1 séminaire au choix en HAA ou Histoire
 - Archives : 2 cours obligatoires en archives + 1 cours au choix
- UE 2 - Institutions (4 ECTS)
- UE 3 - Entrainement aux épreuves des concours (6 ECTS)
- UE 4 - Langues vivantes et anciennes : 2 cours (4 ECTS)
- UE 5 - Expérience en milieu professionnel (8 ECTS)

Parcours « Préparation aux concours du Patrimoine »

- Elle permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées et services des archives : **conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié**
- Formation qui cherche à donner aux candidats les moyens de réussir aux différentes épreuves de sélection dans les spécialités de l'archéologie, des musées, des monuments historiques et des archives
- Elle fournit en parallèle une **culture professionnelle et d'initiation à la recherche** qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.
- **deux spécialités** : Archéologie, Musées, Monuments historiques / Archives

Les étudiants qui réussissent le concours de conservateur du patrimoine intègrent l'**Institut national du Patrimoine** à Paris pour une formation de dix-huit mois, au terme de laquelle ils obtiennent un poste dans une institution d'État ou postulent en collectivités territoriales (selon la réussite au concours).

M2 Spécialité ARCHÉOLOGIE, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Formation commune Paris 1 - Nanterre

- des cours d'**histoire de l'art et d'archéologie** permettant de consolider les acquis nécessaires en vue, à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire
- des cours intensifs de **méthodologie des épreuves des concours**, orientés vers la préparation au commentaire de documents, à la dissertation et aux épreuves orales
- des cours sur l'**histoire des institutions et des politiques patrimoniales**
- des épreuves de **langues** (écrit et oral)
- une **expérience en milieu professionnel** dans le monde muséal et patrimonial

M2 Spécialité ARCHIVES

En vue de la préparation aux différentes épreuves écrites et orales, l'enseignement comprend une formation aux documents d'archives médiévaux et modernes, associant paléographie et diplomatique des actes. Un enseignement d'archivistique est proposé par des professionnels de la conservation, de même qu'un enseignement en droit du patrimoine. À ce socle s'ajoutent un enseignement d'histoire des institutions et de l'administration française pour la dissertation, et un enseignement du droit du patrimoine. Le candidat doit également s'initier au latin médiéval, et suivre deux cours de langues. Durant l'année de préparation, l'accent est mis sur les exercices écrits (avec trois concours blancs dans l'année) et oraux.

Les étudiants effectueront également un stage de six semaines (entre début mai et mi-juin) qui se déroulera dans un centre d'archives (Archives nationales ou Archives départementales)

Parcours AVP – M1-M2

S1 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes (2 séminaires) (10 ECTS)
- UE 2 - Histoire de l'architecture (2 séminaires) (12 ECTS)
- UE 3 - Complémentaire (1 séminaire au choix en patrimoine ou HA) (4 ECTS)
- UE 4 - Langue vivante (4 ECTS)

S2 :

- UE 1 - Enjeux et méthodes (1 séminaire) (4 ECTS)
- UE 2 - Histoire de l'architecture et du patrimoine (2 séminaires au choix) (4 ECTS)
- UE 3 - Complémentaire (1 séminaire au choix en patrimoine ou HA) (2 ECTS)
- UE 4 - Langue vivante (2 ECTS)
- UE 5 - Expérience en milieu professionnel (4 ECTS)
- UE 6 - Mémoire de recherche (14 ECTS)

S3 :

- UE 1 - Spécialité (1 séminaire) (10 ECTS)
- UE 2 - Complémentaire (2 séminaires au choix en patrimoine ou HA) (16 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (4 ECTS)

S4 :

- UE 1 - Spécialité (1 séminaire) (8 ECTS)
- UE 2 - Complémentaire (2 séminaires au choix en patrimoine ou HA) (6 ECTS)
- UE 3 - Langue vivante (4 ECTS)
- UE 4 - Mémoire de recherche (14 ECTS)

Parcours « Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine » (AVP)

Le parcours « Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine » (AVP) offre une formation unique en France, qui **concerne l'ensemble de la production architecturale, urbaine et paysagère mondiale, du Moyen Age à nos jours**. Il aborde les œuvres bâties ou dessinées, les acteurs de leur conception et de leur histoire, ainsi que les pratiques pédagogiques, les théories et les discours, les représentations et les différents types de médiatisation (de l'imprimé à l'exposition et au numérique) qui leurs sont relatifs.



Le parcours AVP forme à la **recherche scientifique** dans le champ de l'histoire de l'art et des sciences du patrimoine, et plus largement à l'**étude, à la gestion et à la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager**.

Une poursuite en doctorat

Quel que soit le parcours de M2

Dans l'une des écoles doctorales de Paris 1 :

- Archéologie (ED 112)
- Histoire (ED 113)
- Histoire de l'Art (ED 441)

MODALITÉS D'ACCÈS EN M1



<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Modalités de candidature en M1

Le master P&M est accessible à tout titulaire d'un diplôme de grade *licence* des domaines Sciences Humaines et Sociales (SHS), Droit-Economie-Gestion (DEG) ou Arts Lettres et Langues (ALL), quel que soit son établissement d'origine (y compris étranger).

Cela inclut également le diplôme de premier cycle de l'École du Louvre (sans minimum aux épreuves de spécialité) et, pour le parcours AVP seulement, le diplôme des ENSA

Les candidatures seront déposées exclusivement sur la plateforme nationale
<https://www.monmaster.gouv.fr>
du 17 février au 16 mars 2026

Une candidature par parcours

Aucune candidature ne sera acceptée après cette date ou en dehors de cette procédure

Candidatures multiples

- Chaque candidat peut déposer 15 candidatures pour des masters en formation initiale (et 15 autres candidatures pour des masters en formation en alternance)
 - Il n'y a pas de hiérarchisation entre les candidatures
-
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme extra-européen, l'admission se fait exclusivement à travers la plateforme « Études en France » selon le calendrier défini chaque année (candidature vers décembre). Quelques places sont ouvertes pour les parcours HPM et AVP uniquement, au tarif de 3 941 € l'année.



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Patrimoine et musées

Architecture, ville, paysage : histoire et patrimoine (AVP)

Formation initiale

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 12 ÉTUDIANTS

2 lieux de formation

En savoir plus

☆ Ajouter aux favoris



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Patrimoine et musées

Gestion du patrimoine culturel

Formation initiale

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 25 ÉTUDIANTS

2 lieux de formation

En savoir plus

☆ Ajouter aux favoris



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Patrimoine et musées

Histoire du Patrimoine et des musées

Formation initiale

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 19 ÉTUDIANTS

2 lieux de formation

En savoir plus

☆ Ajouter aux favoris



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Patrimoine et musées

Préparation aux concours du patrimoine

Formation initiale

Formation continue

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 24 ÉTUDIANTS

2 lieux de formation

En savoir plus

☆ Ajouter aux favoris



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Patrimoine et musées

Valorisation et médiation du patrimoine archéologique (VMPA)

Formation initiale

Formation continue

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 14 ÉTUDIANTS

2 lieux de formation

En savoir plus

☆ Ajouter aux favoris



<https://monmaster.gouv.fr/>

Patrimoine et musées

Patrimoine et musées

N° de la fiche RNCP : RNCP34848

Cette formation

Pour candidater

Dans la même mention

Insertion professionnelle

Référence : 1604347AK5M6

PARCOURS

Histoire du Patrimoine et des musées

□ Modalités d'enseignement

Formation initiale

❑ Diplômes conseillés ②

DNL - Histoire

DNL - Histoire de l'art et archéologie

☒ Chiffres Clés

Aucun taux d'accès disponible pour cette formation ②

Aucun rang du dernier appelé de la campagne précédente disponible pour cette formation

②

Nombre de candidatures lors de la campagne précédente non disponible pour cette formation

②

€ Droits d'inscription

Droits pour les étudiants boursiers PAS DE FRAIS

Droits pour les étudiants en formation initiale en 2024-2025 (hors CVEC) 250 EUROS

Les droits d'inscription applicables aux étudiants étrangers s'inscrivant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont équivalents à ceux s'appliquant aux usagers mentionnés dans les articles 3 à 6 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Décision du conseil d'administration de l'Université Paris 1 applicable pour l'année universitaire 2025-2026.

[Plus d'informations sur la politique de frais différenciés de l'établissement](#)

CAPACITÉ D'ACCUEIL

19 étudiants

☆ Ajouter aux favoris

Plus d'informations sur le site de l'établissement



Calendrier 2026

Les grandes dates pour intégrer un master



Cas spécifiques : candidatures via la Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
 - Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
 - Validation d'enseignement supérieure (VES)
- gérées par FCPS avec des procédures et un calendrier de candidature spécifiques :
<https://formation-continue.pantheonsorbonne.fr/reprendre-ses-études-ou-valider-ses-acquis>. Il n'y a pas de dépôt de candidature sur Mon Master.

En revanche, le régime de la “reprise d’études” (ne pas avoir disposé d’une carte d’étudiant au cours des deux précédentes années) nécessite à la fois de passer par FCPS et de déposer une candidature sur Mon Master selon le calendrier normal.

Dossier candidat (pour toutes vos candidatures)

- Informations personnelles (nom, prénom, nationalité, etc.)
- Coordonnées
- Curriculum Vitae
- Baccalauréat
- Cursus post-baccalauréat
- Relevés de notes des cinq derniers semestres (S1, S2, S3, S4, S5)
- Stages
- Expériences professionnelles
- Sportif de haut niveau
- Artiste confirmé
- Situation de handicap (réponse facultative)
- Je bénéficie d'une bourse
- J'envisage une année de césure
- J'envisage une formation continue

Dossier spécifique pour chaque candidature :

1 dossier différent par parcours !!!

- Lettre de motivation (obligatoire)
- Test de langue française (niveau C1) pour les étudiants titulaires d'un diplôme européen non francophone

Pièces et informations complémentaires (obligatoires) :

1 dossier différent par parcours !!!

- un projet de recherche (1 page max) correspondant aux thématiques du parcours visé
- un projet professionnel (1 page max) correspondant aux domaines du parcours visé
- Saisir les informations suivantes :
 - note du Bac
 - moyennes du S1, du S2, du S3, du S4 et du S5
 - Titre ou thème du projet de recherche proposé
 - Période principale (liste de valeurs, un choix possible) : Antiquité, Moyen âge, Temps modernes, Époque contemporaine, Autre
 - Nom de l'enseignant éventuellement contacté ou pressenti comme directeur/trice de vos recherches (si vous ne savez pas, mettez AUCUN)

MODALITÉS D'ACCÈS EN M2

Entrée en M2 :

- passage automatique (sous réserve de validation du M1) dans le parcours de M2 depuis le parcours de M1 correspondant - **PAS DE RÉORIENTATION**
- pour les étudiants d'un autre M1 (ou M2) de Paris 1, pour les étudiants du M1 P&M souhaitant changer de parcours et pour les étudiants hors Paris 1 (y compris avec un diplôme extra-européen) issu de toute mention (y compris Patrimoine et musées dans une autre université) : **candidature externe via eCandidat**.

Calendrier eCandidat : du 30 avril au 19 mai 2026

Pièces obligatoires pour les candidatures externes

La procédure est totalement dématérialisée

- une fiche sur le M1 en cours: établissement, sujet de mémoire, directeur de recherche, relevé de notes de L3 et M1-S1
- une lettre de motivation précisant en 10 à 15 lignes le projet de recherche et/ou professionnel
- un *curriculum vitae* (2 pages maximum, sans photo)
- les attestations des stages réalisés
- pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger non francophone, un preuve d'un niveau de langue C1 en français

Les candidatures seront examinées par la commission d'admission de chaque parcours en relation avec la qualité du dossier et les capacités d'accueil résiduelles de chaque parcours - Résultats : début juillet

Pour toute question

Directeurs de la mention : Alain Duplouy (UFR 03, alain.duplouy@univ-paris1.fr) et Guillaume Mazeau (UFR 09, guillaume.mazeau@univ-paris1.fr)

Responsable des parcours de M2 :

M2 HPM et Bologne : Arnaud Bertinet (arnaud.bertinet@univ-paris1.fr) et Alain Duplouy (alain.duplouy@univ-paris1.fr)

M2 GPC : Guillaume Mazeau (guillaume.mazeau@univ-paris1.fr)

M2 VMPA : Vincenzo Capozzoli (vincenzo.capozzoli@univ-paris1.fr) et François Giligny (francois.giligny@univ-paris1.fr)

M2 Concours : Bertrand Tillier (bertrand.tillier@univ-paris1.fr) et Olivier Matteoni (olivier.Matteoni@univ-paris1.fr)

M2 AVP : Jean-Philippe Garric (Jean-Philippe.Garric@univ-paris1.fr) et Éléonore Marantz (eleonore.marantz@univ-paris1.fr)

Sur notre site internet

<http://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr>

Sur Facebook

<https://www.facebook.com/Patrimoine-et-musées-Université-Paris-1-Panthéon-Sorbonne-1692986287579542/>